

Cycle annuel de conférences en Droit International Humanitaire organisé par l'IRDEIC

31.8.2026 - | Université Toulouse Capitole

Du 28 septembre 2026 au 18 novembre 2026.

Arsenal
Amphithéâtre Maury
de 18h30 à 20h

en ligne (Streaming via ordinateur uniquement :
<https://prismes.univ-toulouse.fr/player.php?code=71F548w9&width=100%25&height=100%25>)

Entrée libre.

La Croix-Rouge française s'emploie à promouvoir et diffuser le droit international humanitaire et les principes humanitaires.

Reconnaissant l'importance de sensibiliser les décideurs et les guides d'opinion de demain, la Croix-Rouge française diffuse le droit international humanitaire auprès des porteurs d'armes, des responsables politiques et afin de préparer l'avenir, les programmes s'adressent aussi aux jeunes et aux étudiants.

En partenariat avec l'Université Toulouse Capitole et l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC), la Délégation Territoriale de la Croix-Rouge française en Haute-Garonne vous convie à la 2e édition de son cycle annuel de conférences en droit international humanitaire. Cette année la jeune recherche française est mise à l'honneur par la participation de doctorants et étudiants de divers centres de recherche en droit international et européen.

Les cinq conférences mettent ainsi en lumière des thématiques reflétant les enjeux et défis des conflits armés contemporains :

- Introduction au Droit International Humanitaire, Edoardo RANDAZZO (Étudiant du M2 DIDE - Droit des Libertés, UT Capitole), lundi 28 septembre 2026
- Dérogation aux droits de l'Homme et conflit armé, Théo DELCLOUP (Doctorant de l'IRDEIC, UT Capitole), lundi 12 octobre 2026
- Droit International Humanitaire et guerre maritime, Hugo COLLIN-HARDY (Doctorant de l'IHEI, Paris II Panthéon-Assas), lundi 19 octobre 2026
- Business, guerre et droit international, Matthieu PEIGNE (Doctorant de l'IRENIES, Paris I Panthéon-Sorbonne), lundi 2 novembre 2026
- Droit international humanitaire et justice pénale internationale, Alexandre MILIANI (Doctorant du CRDH, Paris II Panthéon-Assas), mercredi 18 novembre 2026

Le droit international humanitaire vise à restreindre, pour des raisons humanitaires, les effets néfastes des conflits armés, en protégeant celles et ceux qui ne participent pas ou plus aux hostilités

et en limitant le choix des moyens et des méthodes de guerre. Si les États sont les premiers responsables de l'application du DIH, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge contribue à sa bonne application. Il a pour rôle d'appuyer les États dans la diffusion, le développement et le respect du DIH. À travers son action, la Croix-Rouge française participe à cette mission.

Dézoomer 100 % 100 % Zoomer

Page précédente Page courante / 1 Page suivante

Télécharger(affiche-dih-ut1-_1787906801722-pdf?ID_FICHE=362760&INLINE=FALSE)

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/recherche/publications-de-luniversite/cycle-annuel-de-conferences-en-droit-international-humanitaire-organise-par-lirdeic>